

ASSEMBLÉE NATIONALE
15 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2739)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS112

présenté par
M. Sirugue, rapporteur

ARTICLE 13

Supprimer les alinéas 143 et 144.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression de deux alinéas qui abrogent des articles et une section qui font en réalité l'objet d'une réécriture dans le cadre de l'article 13.